## Avis public aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise

Municipalité **Canton de Melbourne** 

Date du scrutin : 27 novembre 2022

Par cet avis public, <u>Cindy Jones</u>, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

- 1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 12 mois le 13 octobre 2022.
- Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne le 13 octobre 2022. Vous ne devez pas être sous curatelle ni être privé(e) de vos droits électoraux à cette date.
- 3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
  - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription;
  - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec le président ou la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

**4.** Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le **14 novembre 2022**.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente ou le président d'élection.

## COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

1257, route 243		Canton de Melbourne	JOB 2B0		
Numéro et voie	App.	Municipalité	Code postal		
Numéro de téléphone Poste					
SIGNATURE Donnéà <u>Canton</u> de Melbourne		le 2022 10 28			
Ludy Jula Présidente ou prés			année mois jour		

## Certificat d'affichage ou de publication d'un avis public

Municipalité		rtin du		
Canton de Melbourne		022	11	27
	a	nnée	mois	jour
Je,, certifie, sous mon serme	nt d'	office,	que	
Président d'élection, greffier ou secrétaire-trésorier				
Avis public aux propriétaires immeuble et occupants (SM-9) a été publié à la date et de	e la fa	açon s	suivant	e:
Nom de l'avis				
Pour les municipalités régies par la « Loi sur les cités et villes » (art. 345) :				
affichage au bureau de la municipalité le				
année mois jour				
et				
insertion dans le journalNom du journal		année	mois	jour
,				,
Pour les municipalités régies par le « Code municipal » (art. 431) :				
affichage le 2022 10 28 aux deux endroits prévus :				
année mois jour				
1. 1257, route 243 (Hôtel de Ville)				
Endroit				
2. 1169, route 243 (L'Église St-Andrew's Church)				
Endroit				
Signature				
	202			
nné à, le, le, le, Municipalité			ois jou	
			•	
A				
Président d'élection greffier ou secrétaire-trésorier				